

Quiberon. Les Gardiens du Large passent à l'action

Face au projet de construction d'éoliennes entre Groix, Belle-Île et la côte sauvage à Quiberon, le collectif des Gardiens du Large ont déposé des tracts dans les boîtes aux lettres, ces samedi 23 et dimanche 24 juillet 2022.



Les responsables de l'association, après des calculs rigoureux, diffusent les photomontages du projet d'éoliennes sur l'horizon de la côte sauvage. | LES GARDIENS DU LARGE
[Ouest-France](#) Publié le 25/07/2022 à 11h00
[Écouter](#)

Vingt-deux mille tracts et quatre cents affiches ont été imprimés pour « **informer les gens face aux fausses idées véhiculées par les promoteurs de l'éolien** », annonce Gildas Gouarin, correspondant des Gardiens du Large à [Quiberon \(Morbihan\)](#).

Le projet de construction de 62 éoliennes de 260 m de haut, couplé à la ferme pilote de trois éoliennes, entre Groix, Belle-Île et la côte sauvage, continue à faire bondir les amoureux de la mer.

Après la création d'une fédération, une association est née entre les îles et la presqu'île. Une soixantaine d'adhérents en font partie et avec le site internet, de nouveaux sympathisants rejoignent chaque jour le mouvement. « **Comme il n'y a pas eu de débat ni de réelle concertation** », avance Gildas Gouarin. [Les Gardiens du Large](#) se lancent dans une démarche « **volontaire et déterminée** ».

« La célèbre côte sauvage va être saccagée »

Ces samedi 23 et dimanche 24 juillet 2022, les tracts ont commencé à être distribués dans les boîtes aux lettres de la presqu'île, de Belle-Île et Groix. Les arguments avancés soulignent que **« l'éolien n'est ni bon pour le climat, ni une énergie propre. Intermittente, non prédictible, non stockable, elle nécessite la création de centrales à bois ou à charbon. »**

Les détracteurs du projet assurent aussi que **« le vent n'est pas gratuit puisque ces usines coûtent beaucoup plus cher que le nucléaire. Soutenues à coups de dizaines de milliards d'euros par nous, les contribuables et les consommateurs, elles n'enrichissent que les multinationales de l'énergie. »**

De plus, selon les Gardiens du Large, l'éolien ne crée pas d'emploi mais en détruit dans la pêche, la navigation et le tourisme. **« La célèbre côte sauvage, classée depuis 1936 et labellisée Grand site de France depuis 2018, va être saccagée, ajoute Gildas Gouarin. Sans oublier les conséquences irrémédiables sur les écosystèmes, la biodiversité et la pollution d'un million de tonnes de béton et de ferraille. »**

Site : www.gardiensdularge.org

Morbihan. Parc éolien en mer : le député Jimmy Pahun se « bagarre » pour le choix de son emplacement

Le choix de la zone d'implantation du futur parc éolien au large de Belle-Île-en-Mer (Morbihan) est imminent selon le député de la circonscription Auray – Port-Louis. Il bataille pour qu'une zone « qui convient à tous » soit celle retenue.



Le choix de la zone d'implantation du futur parc éolien au large de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan) est imminent selon Jimmy Pahun, le député de la circonscription Auray Port-Louis. | ARCHIVES

[Ouest-France](#) Marie MERDRIGNAC. Publié le 28/07/2022 à 08h00

[Écouter](#)

C'est imminent selon Jimmy Pahun, le député (MoDem) de la deuxième circonscription du [Morbihan](#) ([Auray](#) – [Port-Louis](#)). Le choix de [la zone d'implantation du futur parc éolien](#) au large de Belle-Île-en-Mer, [Groix](#) et [Lorient](#). Et celle qui se dessine ne lui convient pas, ainsi qu'à tous les maires des communes du Grand site dunaire et des îles, qui ont écrit à la Première ministre en ce sens. On voudrait que le parc éolien soit le plus éloigné des côtes, à égale distance de Belle-Île et Groix, en zone économique exclusive (ZEE), à plus de 12 milles nautiques (22 km) des côtes, insiste le député, résumant le courrier. Ainsi, la zone pourrait convenir à l'ensemble des parties prenantes, pêcheurs bretons et ligériens, associations environnementales, industriels, habitants et élus.

Pas dans la zone des 12 milles

Dans un premier temps, 15 machines seront installées et composeront un premier parc de 250 mégawatts. Malgré toutes nos demandes, il semblerait que la zone retenue se situe non pas au

nord-ouest d'une zone plus petite délimitée lors du débat public et sur un axe est-ouest, où les éoliennes seraient moins impactantes, mais au sud-est, sur un axe nord-sud, face à Belle-Île.

Jimmy Pahun s'interroge – et n'a toujours pas la réponse – sur les raisons qui font que cet emplacement-là, de 34,5 km², tient la corde alors qu'on est sûr de l'éolien flottant, c'est-à-dire, selon lui, qu'il peut être plus éloigné des côtes. Des recours existent, mais ils ne feraient que retarder le projet.

La zone préférée par les usagers n'est qu'à 4 km de l'autre emplacement, mais cela permettrait de gagner 10 km par rapport à Belle-Île, ce qui placerait le parc à 28 km plutôt qu'à 18 km, c'est énorme.

Dans le projet de loi de simplification pour le développement des énergies renouvelables (EnR) qui pourrait être présenté rapidement à l'Assemblée, il veut se battre pour que par principe, un champ éolien ne puisse pas être implanté dans la zone des 12 milles de la côte, mais qu'il soit dans la ZEE.

Emplacement du parc éolien au large du Morbihan : des associations réagissent

Opposées au projet d'éoliennes flottantes en Bretagne Sud, des associations réagissent à l'emplacement d'implantation alternatif défendu par Jimmy Pahun, le député de la circonscription Auray Port-Louis (Morbihan).



Des associations opposées au projet d'implantation d'un parc éolien flottant entre Quiberon, Groix et Belle-Île, critiquent la solution d'emplacement alternatif défendue par le député Jimmy Pahun. | ARCHIVES

[Quest-France](#) Publié le 28/07/2022 à 15h46

[Écouter](#)

Alors que le député de la circonscription Auray Port-Louis (Morbihan), Jimmy Pahun (Modem), [questionne l'emplacement qui serait retenu pour l'implantation du parc éolien flottant en Bretagne Sud](#) et en soumet un autre, des associations environnementales opposées au projet lui répondent.

Nous lui avons fait savoir notre complet désaccord avec cette solution qu'il présente comme une solution de compromis, au prétexte que le parc se situerait au-delà de la limite des eaux territoriales, écrivent, dans un communiqué, la Fédération de protection de la baie de Quiberon, des îles et du Grand site dunaire et ses associations adhérentes de Belle-Île, l'Union belliloise pour l'environnement et le développement durable et de Groix horizon Groizillon.

« Aucun effet sur la visibilité des éoliennes »

Elles poursuivent : S'agissant d'installations de 260 m de hauteur, le recul par rapport à Belle-Île n'aurait pratiquement aucun effet sur la visibilité des éoliennes. Elles rappellent ce qu'elles ont soumis au président de la République dans un courrier qui consiste au contraire à tirer parti de la technologie des éoliennes flottantes pour placer ce parc hors de visibilité des côtes insulaires. Un tel emplacement apparaît possible sans surcoût significatif tant aux industriels, avec lesquels nous avons échangé, qu'à RTE, chargé du raccordement du parc au réseau électrique.

Enfin, elles estiment qu'il est indispensable que les élus du Département se positionnent rapidement pour un emplacement respectueux de la biodiversité (contrairement à l'emplacement actuellement proposé, situé sur un plateau rocheux qui est une zone de reproduction des poissons) et des paysages remarquables des côtes du Morbihan.

Morbihan. Projet d'éoliennes au large de Groix et Belle Île : les associations haussent le ton

Deux fédérations d'associations se mobilisent contre le projet, tel qu'il est dessiné, de parc de 60 éoliennes flottantes à une vingtaine de kilomètres de Groix et de Belle Île (Morbihan).



Outil de communication portant son idée sur le sujet du projet éolien offshore, voici une projection de Port Saint-Nicolas à Groix en 2030, réalisée par l'association Groix Horizon. | GROIX HORIZON

[Ouest-France](#) Publié le 05/08/2022 à 16h26

[Écouter](#)

[Fin juillet, le député Jimmy Pahun \(Modem\) soumettait que le choix de la zone d'implantation du futur parc éolien au large de Belle-Ile et de Groix était imminent. Il bataille pour qu'une zone « qui convient à tous » soit celle retenue.](#)

[Il a encore pu le dire le 1^{er} août au secrétaire d'État en charge de la Mer, Hervé Berville, qui était en visite à Belle-Ile-en-Mer.](#)

Pour le parlementaire morbihannais, qui a aussi écrit à la Première ministre, la zone qui se dessine ne lui convient pas, ainsi qu'à tous les maires des communes du Grand site dunaire et des îles. À ses yeux, le parc éolien doit être plus éloigné des côtes, « **à plus de douze milles nautiques (22 km)** ».

Le député et les élus ne sont pas les seuls à donner de la voix. Deux fédérations d'associations insulaires se mobilisent, avec leurs arguments, contre le projet actuel.

Non « à la destruction des paysages » !

Si la fédération des Gardiens du large, basée à Belle-Ile, réclame l'annulation totale du projet du parc éolien offshore, la fédération de protection et d'aménagement de la baie de Quiberon, des îles et du grand site dunaire est plus nuancée et réclame un éloignement de ce parc industriel à 50 km des côtes insulaires.

« Si nous ne sommes pas entendus et qu'il y a un contentieux, nous aurons sans doute une position plus tranchée et nous rejoindrons alors la fédération des Gardiens du large », affirme Pascale des Mazery, présidente de l'association Horizon groisillon.

« Nous ne pouvons accepter la destruction des paysages groisillons et bellilois, poursuit-elle. Rappelons qu'il s'agit de 60 monstres d'acier plus hauts que la tour Montparnasse et presque aussi grands que la tour Eiffel. En outre, l'éloignement du parc éolien à 50 km des côtes est techniquement réalisable et ne représenterait qu'un surcoût de 2 %, ajoute-t-elle. Le déplacement du projet de parc éolien à 40 km des côtes d'Oléron vient d'ailleurs être acté. Et pourtant, il s'agit d'éoliennes offshore posées, plus difficile à éloigner que les éoliennes flottantes »...

Une efficacité controversée

De son côté, la fédération des Gardiens du large, soutenue par l'ONG de protection des océans Sea Shepherd, pointe un projet pharaonique et totalement inadapté. **« Nous travaillons main dans la main avec des scientifiques, des ingénieurs en énergie et avec un labo de recherche basé en Catalogne qui étudie l'impact des ultrasons en mer sur les mammifères et les invertébrés, affirme Eric Guillot, son président. Contrairement à ce que l'on croit, l'éolien n'est ni bon pour le climat, ni une énergie propre. C'est une énergie intermittente : quand le vent ne souffle pas, elle doit être compensée par d'autres installations polluantes, comme la centrale à gaz de Landivisiau. En outre, les machines, fabriquées et installés par de grands groupes étrangers, ne créent pas ou que très peu d'emplois localement. Par contre, l'éolien détruit notre économie locale traditionnelle, pêche et tourisme »,** poursuit-il.

Les deux fédérations ont entrepris une campagne de communication dans tout le territoire. Une lettre ouverte a été envoyée au Président de la République, signée par Horizon groisillon, l'Union belliloise pour l'environnement et le développement, et la Fédération de protection de la baie de Quiberon, des îles et du Grand site dunaire.

UPPM revue de presse